L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi, 10 *Novembre* 1828.

☞ Nous avons reçu quelques nouveaux résultats, que nous ajoutons à notre table. Celui de Plaquemines est officiel et nous le garantissons authentique ; quant aux autres nous pouvons seulement assurer qu'ils viennent de personnes qui n'ont nul interêt à cacher la vérité.

La majorité pour Jackson est de 228.

Election du Président des Etats-Unis.

Noms des Paroisses	*Adm*	*Jack*	*Majorité de l'adm.*	*Majorité pour Jack.*	*Total des voix.*
Orléans	665	747		82	1412
St. Bernard	89	56	33		145
Plaquemines	68	29	39		97
Jefferson	63	24	39		87
St. Charles	54	37	17		91
St. Jean-Baptiste	131	67	64		198
St. Jacques	153	76	77		229
Ascension	106	106			212
Assomption	140	140			280
La Fourche inter.	337	40	297		377
Terrebonne	54	42	12		92
Iberville	66	190		124	256
Est Baton-Rouge	149	247		98	396
Ouest Baton-Rouge	62	72		10	134
Pointe-Coupée	68	93		25	161
Ouest Féliciana	....	....		488	
Est Féliciana	....	....			
Ste.-Hélène	53	294		241	347
Washington	....	....		163	
St. Tammany	46	164		118	210
St. Landry	....	....	443		
Ste. Marie	....	....			
Lafayette					
[illegible]			180		
[illegible]					
[illegible]					
[illegible]					
Ouachita					
Concordia				30	
	2304	2424	1201	1429	4694

Mouvement du port.—Dix-neuf bâtimens sont entrés dans le port, depuis Samedi après midi.

FRANCE.

On nous écrit de Cherbourg, le 9 septembre :

" Le ministre de la marine, accompagné seulement du directeur des ports, est arrivé ici hier lundi, vers les trois heures du soir. Aucune des autorités n'était prévenue. S. [illegible] est descendue à l'auberge, refusant les honneurs qu'on a voulu lui rendre quand sa présence à Cherbourg a été connue, et jusqu'à la simple garde d'usage.

" Descendant de sa chaise de poste, M. Hyde de Neuville est allé visiter la frégate *la Belle Gabrielle*, et une partie des bassins qu'il a examinés avec le plus grand soin, se faisant rendre compte des moindres détails. Le lendemain, S. Exc. s'est fait conduire, en canot, jusqu'à la jetée, et a vu à son retour le reste des établissemens du port : elle a pu juger elle-même des besoins de ce port, du degré d'avancement des travaux, et de la manière dont sont dirigés les différens services de la marine.

" Cette visite impro[illegible] différente des voyages fastueux [illegible] ministre de la marine (M. de C[illegible]herse), qui ne trouvait pas assez [illegible] de cloches pour célébrer d[illegible] entrée triomphale dans les [illegible], est un bon augure pour l'achèvement des grandes constructions projetées depuis tant d'années, et qui doivent donner à Cherbourg une grande importance en temps de guerre.

" On annonce que M. Hyde de Neuville doit repartir ce soir ou demain pour Paris. Il est possible qu'il y soit de retour avant que ma lettre vous parvienne."

Il serait à souhaiter que le ministre de la marine pût trouver, dans l'intervalle des chambres, le temps de visiter de la même manière les autres ports du royaume ; il s'assurerait ainsi, bien mieux que par des rapports officiels, du véritable état des hommes et des choses. *Const.*

ANGLETERRE.

Londres, 5 Septembre.

Nos lettres de Constantinople, arrivées par la voie de Vienne, sont du 6 Août ; elles annoncent que les résidens européens craignent de grands troubles dans la capitale, quand Schumla sera pris. Au reste, cet événement ne paraît pas très prochain ; car nos lettres d'Odessa portent que l'empereur a résolu de prendre la place par la famine et de ne pas l'exposer à un assaut, à cause de la résistance desespérée que ferait probablement la garnison, montant à 50 mille hommes. Quoique la place soit assez bien pourvue de tous les objets nécessaires pour soutenir un siége, cependant les généraux russes ont calculé que le nombre d'individus renfermés dans la ville montant à plus de 80 mille, les vivres seraient bientôt consommés, et que la place serait forcée de se rendre sans effusion de sang.

Pendant la dernière guerre entre la Russie et la Turquie, les Russes donnèrent l'assaut aux forteresses turques sur le Danube, et furent repoussés partout avec perte, excepté à Brailow, qui fut pris ; la famine força les mêmes forteresses à se rendre un mois après. Il est probable que le souvenir de ces événemens engagera l'empereur à ne pas risquer un assaut dont le succès serait au moins douteux.—*(Times.)*

" Si les opérations de la guerre, dit le même journal, s'étendaient un peu loin, il est impossible de calculer jusqu'à quel point le commerce anglais en souffrirait. Porto, l'entrepôt d'immenses propriétés anglaises, nous a été fermé dernièrement. Nous sommes maintenant expulsés de Madère, autre dépôt de marchandises anglaises. Notre commerce est interrompu avec une partie de l'Amérique méridionale, et il est menacé d'une entière destruction dans d'autres parties ; de sorte que l'heureuse invention du blocus paraît faire le tour du cap Horn pour attaquer l'industrie anglaise dans la mer Pacifique, tandis qu'on nous menace de nous fermer incessamment tout accès au Mexique.

" Il paraît que les Péruviens ont fait des préparatifs pour attaquer Guyaquil ; ils soutiendront probablement leur attaque par une escadre de blocus, et ils paralyseront ainsi le commerce très-productif que font nos marchands avec une partie de ce continent. D'un autre côté, en nous annonce que les Espagnols, qui ont réuni une escadre considérable à la Havane, s'occupent réellement du blocus de la Vera-Cruz, le seul débouché pour nos marchandises dans les vastes régions du Mexique. Les Français ont pris notre place en Espagne. Le commerce, l'industrie et le revenu de l'Angleterre ne peuvent plus tirer aucun avantage du Portugal, dont le gouvernement anglais a assuré la ruine par son impassabilité au milieu des événemens. La France et la Russie nous repoussent de leurs ports autant qu'elles le peuvent ; et nous n'avons pris aucune mesure avec la Belgique pour établir, au moyen de relations commerciales, des avantages réciproques. Enfin, là où nous ne trouvons pas d'escadre de blocus, nous trouvons la jalousie ou un faux système à la place ; là où le marchand pourrait, dans des circonstances ordinaires, recueillir de grands avantages d'un commerce qui ne serait pas troublé par l'esprit de monopole qui se manifeste dans les lois prohibitives, le système des blocus modernes abandonne les intérets commerciaux et manufacturiers de la Grande-Bretagne à la merci du premier tyran qui peut réunir une douzaine de corvettes.

" Nous ne contestons pas que lorsqu'une puissance belligerante cherche à nuire à son ennemi, le neutre n'a pas le droit de secourir cet ennemi en fournissant à ses besoins ; mais la loi du blocus n's'applique régulièrement qu'aux villes assiégées, dans ce cas, le bon sens veut que tout ce qui pourrait empêcher la garnison de capituler soit considéré comme contrebande ; ainsi les armes, les munitions de guerre ou de bouche se trouvent dans ce cas. Mais comment, dit on, agir quand il n'y a pas de force de terre pour investir la ville, et qu'on ne peut la réduire par la force des armes? Le droit de blocus peut-il être reconnu dans toutes les circonstances, lorsque, par son application, on ne peut parvenir au but qu'on se propose? Voilà la question ; et il est certain que l'Angleterre ne gagnera rien à suivre le système qu'elle a adopté, tant que les autres nations sauront le fouler aux pieds quand il leur conviendra."

RUSSIE.

—Des lettres d'Odessa, du 28 août, venues par voie extraordinaire, portent que le siége de Varna se continue. La garnison turque avait fait une sortie ; elle avait été repoussée avec une grande perte. Celle des Russes est peu considérable ; mais le général prince Menzicoff a été blessé par un boulet. On ne craint pas pour sa vie. Le général comte Voronzoff est appelé à le remplacer provisoirement.

L'*Observateur autrichien* annonce que le grand-duc Constantin, qui avait quitté Varsovie pour aller inspecter le corps d'armée de la Lithuanie, est retourné dans la capitale de la Pologne.

ILES IONIENNES.

Corfou, 24 aout.

Il paraît que le congrès dont on a tant parlé, et auquel devaient assister des envoyés turcs et grecs, ne se réunira pas ici. Les trois ambassadeurs se disposent à partir pour la Grèce, afin de s'y réunir aux amiraux. Les consuls anglais destinés pour la Grèce sont déjà partis d'ici ; on attend maintenant les consuls russes.

(Gazette d'Augsbourg.)

GRECE.

Smyrne, 6 Aout.

Le président de la Grèce a ordonné la franchise du port d'Hydra pendant deux mois, afin de l'indemniser des pertes qu'il a faites à la suite du blocus occasionné par la peste ; mais cette indemnité est illusoire, puisque le commerce est anéanti ; il n'y entre de temps en temps que des bâtimens qui sont forcés de s'y réfugier contre le gros temps, ou qui veulent avoir quelque renseignement sur l'état des choses.

Le colonel français Dentzel est depuis six mois auprès du général Church, on dit qu'il aura le commandement en chef des tacticos, que le colonel Heidegger organise en ce moment. On dit aussi que le président de la Grèce a l'intention de donner le commendement de toutes les troupes régulières et irrégulières au colonel Fabvier, qui paraît cependant vouloir quitter la Grèce.

Le 15 juillet avait été fixé pour l'ouverture de l'assemblée nationale ; mais le président a déclaré qu'elle n'aurait lieu que l'orsqu'il le jugerait nécessaire. Cette décision a fait une impression fâcheuse sur les esprits. *(Gaz. du Necker.)*

Voici l'extrait d'une lettre sans date, d'un jeune officier de marine :

" En passant devant Athènes pendant la nuit, nous vîmes cette ville tout en feu, ainsi que les plaines qui l'entourent. Les Turcs l'incendient, persuadés qu'ils seront bientôt forcés de la quitter."

SUEDE.

Stralsund, 23 Aout.

On assure qu'il y a eu une correspondance très-intéressante entre le roi de Suède et le roi des Pays-Bas, au sujet des titres donnés au prince Gustave, gendre futur du roi des Pays-Bas, dans l'acte de mariage et dans la notification de cet événement. La réponse du cabinet de La Haye est, dit-on, rédigée en termes très-polis et délicats. Les dépêches envoyées dernièrement au général baron de Palmatierna lui enjoignaient de quitter Saint-Pétersbourg et de se rendre auprès de l'empereur Nicolas pour lui soumettre cette correspondance.

(Gaz. d'Augsboug.

FEUILLETON.

THÉATRE.

☞ Une personne arrivée de Philadelphie, et qui nous est parfaitement connue, nous fournit quelques renseignemens sur la composition de la nouvelle troupe de M. Davis, le directeur de notre Théâtre. Au risque de nous répéter, nous dirons tout ce que l'on nous a rapporté, parce que nous pouvons en garantir la vérité.

Les journaux de Boston nous ont fait faire une étrange bévue, dans la liste de noms qu'ils ont publiée sans aucune explication. Le jour même où nous reproduisimes cette liste, une âme charitable nous fit observer que MM. Alinanzor & cº. ne pouvaient pas avoir l'honneur de monter sur la scène, et nous nous redressâmes le lendemain. Mais *Marionneau* resta sur la liste des nouveaux débarqués ; hélas ! quelle était notre erreur ; ce pauvre M. Marionneau que nous faisions voyager de la sorte est le tailleur de la troupe, embarqué avec elle à la Nlle-Orléans. Ce que c'est que de ne pas connaître tout le monde !

Cela posé, passons en revue les véritables artistes, que nous aurons sans doute plaisir de voir avant longtems.

Aristippe, élève de Talma, a décidément du talent dans la tragédie. Les premiers rôles, dans lesquels nous le verrons, lui sont très familiers, car il y avait longtems qu'il n'en jouait pas d'autres sur les théâtres de France. Néanmoins, selon notre correspondant, qui le connaît bien, il a resté au dessous de lui-même dans les représentations données à Philadelphie. L'accueil glacial du public, causé par le choix d'une pièce traduite du théâtre anglais (Hamlet), en a été en partie la cause en l'empêchant de se *livrer*.

Privat est un excellent Martin ; il a de l'assurance et une belle voix. On a été généralement très-satisfait de lui, et on assure qu'il nous consolera de la perte de Chéret, s'il ne nous le fait pas oublier.

Deschamps, deuxième haute-contre, est connu.

Victorin est un bon comique (vaudeville et opéra), mais il est facheux qu'il n'ait pas de voix. Somme toute, il s'est fait applaudir. Il va s'engager entre Notaire et lui une lutte dont le public profitera bien agréablement, quel qu'en soit le résultat. Le nouveau débarqué a sur son antagoniste le mérite de *savoir* toujours imperturbablement.

Marchand, choriste, a une belle haute-contre.

Mlle. Mariage, première chanteuse, a une assez jolie voix, mais, dit on, la balance avec Mde. Milon n'est pas toujours à son avantage.

Mde. Théodore deuxème Dugazon, a été trouvé jolie femme. Elle est l'espoir de la troupe tragique ; elle a joué (pour la première fois) le rôle d'Aphélie dans Hamlet, avec assez de succès. Elle n'a que très-peu de voix dans l'opéra, mais on assure qu'elle remplacera Mlle. Pauline dans la comédie, le mélodrame et le vaudeville, à la satisfaction du public.

On dit peu de chose des dames Privat et Deschamps. La dernière, au départ de la personne qui nous fournit ces notes, n'avait encore chanté que dans les chœurs.

Nous annonçons avec plaisir que Rochefort a joué, à la satisfaction du public, le rôle de Jacob (que Gontier avait enterré), et que, grâce à lui, nous pourrons admirer encore cette excellente composition. C'est Deschamps qui joue Joseph ; Alexandre a pris le rôle de Siméon.

Ami lecteur, vous ne vous douteriez pas d'une chose ; vous ne vous douteriez pas que l'on fait *jouer* la tragédie à ce pauvre T[illegible] ! Il devait débuter incessamment dans Pyrrhe d'Andromaque ..... Aïe, aïe, aïe!!! Son épouse devait se montrer le même soir sous les habits de la veuve d'Hector.

On parle beaucoup du talent de M. Dantonnet, élève du Conservatoire, ex-violencelle du Théâtre des Nouveautés : il paraît que c'est une très-bonne acquisition.

TRIBUNAUX.

La cour de cassassion (chambre criminelle) dans son audience d'aujourd'hui, s'est occupée de l'importante affaire des *louisets* ou *anti-concordataires*. Nous avons déjà suffisamment fait connaître les principes de cette secte, qui regarde le concordat de 1801 et tous les changemens qui en ont été la suite comme contraires aux règles canoniques et comme ayant consacré la violence et le schisme.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Fougères, l'abbé de Juvigny, chef de cette secte dans la Bretagne, fut condamné à l'amende en vertu de l'article 294 du Code pénal ; mais ce jugement fut infirmé par la cour royale de Rennes, qui renvoya M. l'abbé de Surigny de la plainte. M. le procureur-général s'est pourvu contre cet arrêt.

Ce pourvoi soulevait une question de droit public et de liberté religieuse, celle de savoir " si l'article 3 de la charte constitutionnelle, en déclarant que chacun professe sa religion avec une égale liberté, a entendu, non seulement respecter la croyance intérieure de tout homme, mais encore le soustraire dans l'exercice de son culte à toute action de l'autorité publique."

Mais malgré une discussion approfondie, à laquelle se sont livrés Me. Beguin, avocat de M. l'abbé de Juvigny, contre le pourvoi, et M. Laplagne Barris, avocat-général, à l'appui du pourvoi, la cour, après une délibération dans la chambre du conseil, ne s'est déterminée que par une considération de fait attendu qu'il est constaté en fait, par l'arrêt attaqué, que le prévenu avait remis au commissaire de police une clé du local où il exerçait son culte ; que le commissaire de police y a pénétré à volonté sans jamais y trouver réunies plus de vingt personnes ; que l'autorité municipale était instruite de ce qui se passait dans ces réunions ; que dès-lors on ne peut leur reprocher de clandestinité, et qu'il résulte de ces faits la permission exigée par l'article 294 du Code pénal ; la cour, sans approuver les motifs en droit de la cour royale de Rennes, a rejeté le pourvoi. *Jour. de Paris.*

Maritimes.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Goel. Eclipse, Marchand, Tampico M Cougot.
Bateau Tres Amigos, Grenado, Havane, F Tio.
Goel. Pomona, Arnaud, Mobile, capitaine.
Goel. Hurdaman, Smith, Pensacole, capit.
Goel. Amelia, Roche, Pensacole, capitaine.

Arrivés.

Brick Galatea Bailey, en 59 jours de Nantes, avec une cargaison de vin, eau-de-vie, mdses. etc à Peyroux, Rivarde et co, Kennedy et Duchamp ; J Mager ; F Caugot, et à d'autres.

Brick Kremline, Wood, de Boston, chargement : maquereaux.

Brick America, Lincoln, Bristol, R I, avec des produits, boucauts vides &c. au capitaine et à autres.

Navire Peru, Cole, New-York—au capitaine, avec du foin, des pierres et des marchandises à G E Russell et Barstow, W et J Montgomery et autres.

Navire Georges, Robenson, de Thomastown, avec de la chaux au capitaine.

Brick General Morales, Thompson, de Vera-Cruz, sur lest.

Navire Catharine, Mansfield, New-York—à A Belloc et Co, avec du foin, du vin, des marchandises &c. à Whitall, Jaudon et Co. J Clark, J. Linn, A Belloc et Co, R Lacoste—11 passagers.

Navire Sapphire, Woodbury, de Boston, au capitaine, avec 500 barils maquereaux à S P Morgan et Co.

Navire Ivory-Lord, Lewis, de Boston, à Cockayne et Watts, avec un chargement assorti de marchandises.

Navire Henry Tuke, de Boston, au capitaine, avec un chargement de maquereaux à J Freeman jr. à bord.

Brick Meridian, Springer, Bath, avec du foin au capitaine.

Navire Chariot, Smith, de Boston, avec un chargement de maquereaux.

Barque Martha, Baker, Boston, à Perret et Charbonnet, avec du foin au capitaine, et divers articles aux propriétaires à bord—26 passagers.

Navire Martha, Snow, de New-York, avec du foin au capitaine—49 passagers.

Bateau de remorque Tecumseth, de la Balize et la Passe S. O.—il a remorqué dans le port le brig Galatea, de Nants ; le navire Albree de Portsmouth ; et la goelette Sally Ann, de Rio Grande.

Bateau de remorque Pilot, Robinson, avec le brick Iris, de Bath.

Navire Champion, Patton, de Bath, avec de la marchandises, etc. etc.

Navire Albree, Bradshaw, de Boston, avec une cargaison assortié.

Goel. Sally Ann, Harper, de Rio Grande, avec des espèces.

Brick Iris, Hardin, de Portsmouth ; avec des produits du pays.

Brick Roque, Seaver de Salem, à J A Merle cargaison marchandises, etc. à Merle et co.

Bateau à vapeur Coosa, du Bayou Sarah, avec du coton à divers consignataires.

Bateau à vapeur Crusaler, de Vicksburg, avec 100 balles coton à Reynolds, Byrne et co ; 21 à N Franklin ; 300 à A Fisk et co ; 44 Wilkins et Linton ; 53 à J Fowler, jr.—23 passagers.

Bateau à vapeur Walk-in-the-Water, Bucker, du Grand-Gulf, avec 181 balles coton à A Fisk et Co, 74 à W Bullit, 518 à Wilkins et Linton, 29 à Suher, Goodman et Co, 399 à Reynolds, Byrne et Co, total 1201. Passagers, Mde. Frisk et ses enfans, Mde. McGuire, MM. Byrne, Ferriday, Bullingham, Fitch, McCall, Edwards, Pickilogue et R Byrnes.

Bateau à vapeur Lafayette, Fitch, de Baton-Rouge, avec 12 balles coton à J Ferguson et Co, 8 à ordre.—Passagers, MM. Sanders, Calhoon, Limon, Hughes, Clark, Waters, Morse, Cotten, Adams, Grass, Loring, Jaquet, Michel, Maxent, White, Blanchard, Decroux, Ménard, Victor et autres.—Le Mississipi est monté de deux pieds devant Baton-Rouge.

Bateau de remorque Hercules, Herriman, de plus bas que le Détour des Anglais, avec le navire Hannibal, de New-York.

☞ L'Hercules est reparti immédiatement.

Arrivés au Bassin.

Bateau à vapeur St. John, Featherston, de Covington, avec 47 balles coton à J Hagan & co. 5 à N et J Dick, 5 à Soher, Goodman & co. 15000 pieds planches à ordre—13 passagers.

Goel. paquebot Mobile, Loomis, de la Mobile, à J P Payson, avec 10 paniers bouteilles, 20 barriques huile au consignataire—6 passagers.

RESTAURANT.

LE soussigné prévient le public et ses habitués, qu'il a ouvert son RESTAURANT Dimanche soir, 9 Novembre, et qu'on y trouvera constamment des Soupes aux Huitres et Gombot. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance seront satisfaites.

9 nov. J. MERLE.

Au coin des rues d'Orléans et Bourbon, maison attenant au Théâtre.

MME. LEFEBVRE, au coin des rues de Chartres et Canal, a l'honneur d'informer les dames ses pratiques et le public en général qu'elle ouvre en ce moment un assortiment de Marchandises de mode venant de Paris par le Bolivar du Havre, consistant en partie de Chapeaux velours, Etoffes en soie, Gaze &c. Robes de visites, faites par une des premières modistes de Paris, Colerettes en tulle, Satin, Ruban, &c. dites *Florida* ; Papillons pour coëffure de bals ou soirées ; petits oiseaux idem ; Gants, Ceintures, Manteaux. Un assortiment de Bijouterie à la mode ; un assortiment de parfumerie fine ; tabliers de Taffettas ciré pour enfants en nourrices et enfants, il s'y trouve aussi quelques plaques à cotère, &c. &c. 7 nov.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, Contre les risques de Mer et d'Incendie.

LES directeurs de cette institution ont résolu qu'à l'avenir le prix des polices serait comme suit :—

50 cents quand la prime est moindre de $10.
Une Piastre " " " 20.
2 Piastres quand la prime se monte à 20 piastres ou au-delà. Par ordre

AUG. St. MARTIN,
4 novembre—3t. *Secrétaire.*

BEURRE—100 fréquins de Beurre, par
13 sept WM. D. JOLLEY.

Vente par le Marshall.

E. Fouchet contre *Françoise. Populus* f.d.l. } EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable A. Dubourg juge associé, j'exposerai en vente Lundi 10 Novembre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues St.-Louis et de Chartres, Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne, mesurant à peu près 27 pieds du côté de la rue Bourgogne, et 95 pieds du côté de la rue du Quartier, avec tous les édifices qui s'y trouvent—Saisi dans l'affaire ci-dessus.

10 Oct. L. DAUNOY—*Marshall.*

Vente par le Marshal.

M. C. Marigny Livandais cs. Joseph Litteret.
J. H. Holland cs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge-président de la Cour de Cité, et l'hon. G. Préval, juge-associé, j'exposerai en vente Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre et Maison, situé dans le faubourg de l'Annonciation, désigné par le No. 9 de l'ilet 16, ayant (mesure française) 60 pieds de face à la rue St. Jean-Baptiste, sur 120 de profondeur, borné d'un côté par le No. 8 et l'autre par le No. 10, saisi dans les affaires ci-dessus.

11 oct L. DAUNOY, marshall

VENTE PAR LE MARSHAL.

Le Maire, Aldermen &c. vs. H. D. Thompson et Thomas P. Willard.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, deux Lots de Terre, un sous le No. 8 de l'ilet 12, formant le coin des rues Jackson et des Marais, ayant 60 pieds de face sur la première rue, sur 120 de profondeur sur la seconde ; l'autre Lot, No. 4 de l'ilet 14, formant également le coin des rues Jackson et des Marais, a 60 pieds de face à la première rue, sur 120 de profondeur à la seconde. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

11 oct. L. DAUNOY, marshal

MR. ALEXIS VANDER-DOES—Professeur de danse, élève du conservatoire royal de Bruxelles, ancien danseur et chorégraphe du théâtre royal de la même ville, a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'il se propose de prendre un certain nombre d'élèves. Les personnes qui désireraient prendre des arrangemens avec lui pourront s'adresser à sa demeure, encoignure des rues Bourbon et Ste. Anne. 5 nov.

SANGSUES Reçues par le navire Shepherdess de Gottenburg à vendre par M. Jamba, rue de Chartres N°. 179, en face de la rue Jefferson. 5 Novembre.

SANGSUES fraiches à vendre chez
27 oct.—4t. J. OLIVOL & Co.

A FRETER POUR LE HAVRE,
Le beau navire AURORA, capt. Combs, neuf et du port de 283 tonneaux ; chevillé en cuivre, et pouvant porter de 8 à 900 balles : il est prêt pour recevoir un chargement. S'adresser au capitaine à bord ou à
6 nov. J. LEBLANC, (rue Royale No. 182.)

POUR LA HAVANE.
Le brick, paquebot régulier WILLIAM, capitaine Brook, est maintenant prêt à recevoir son chargement pour ce port, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
6 nov. REVI HEGALY, rue Royale No. 140.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, partira pour Philadelphie le 20 de ce mois. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du gouvernement, ou à
6 nov. S. P. PAYSON & Co.

POUR BOSTON.
Le beau brick CARROLL, doublé et chevillé en cuivre, capt. Smith, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
COCKAINE et WATTS.
15 Oct. N°. 56 rue Bienville.

A VENDRE,
Le sloop EMILIE, parfaitement construit et d'une grande marche ; il est construit à chains et doublé en cuivre. Ce bâtiment est mouillé vis à vis la rue Conti. Pour les conditions s'adresser à
1er novembre. V. ROUMAGE,

POUR NEW-YORK,
(Paquebot du 8 Novembre.)
Le navire KENTUCKY, capt. Rathbone, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
1er nov FOSTER & HUTTON.

POUR NEW-YORK,
(Paquebot du 18 Novembre, 3e. ligne,)
Le beau navire fin voilier LIVERPOOL capitaine Philips, partira le jour mentionné ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
1er Nov JNO. G. STEVENSON.

POUR PHILADELPHIE,
Le navire neuf CHESTER, capitaine Store, est prêt à recevoir son chargement ; ayant une partie de son frêt engagé, il partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
1er Nov S. C. & R. BELL, rue du Canal

ALMACEN DE MODAS.

MADAMA LEFEBRE, en su almacen situado en la esquina de las calles de Chartres y del Canal, acaba de recivir por el buque Bolivar recientemente llegado de Francia, una cantidad de efectos de moda, como Sombreros de terciopelo, de toda clase y hechura, para señoras, Tafetanes, Encajes &c : Y tambien un hermosísimo surtido de Tunicos, hechos en Paris por una de las modistas mas nombradas ; Capas para señoras, Chales, Tapalos, Gargantillas &c. y enfin, un surtumiento considerable de Vestidos elegantes para mugeres, bien sea para bailes, tertulias ó visitas. En el mismo Almacen se hallan Guantes, Cinturas, Alajas, Perfumes finos &c.
8 de noviembre

TO RENT—A room near the office of *Bee*, suitable for an Office of Attorney
aug. 30,